

J'ai une question concernant mon dossier – le dépôt de mon dossier?

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône vous accompagne.

1 – Vous pouvez poser vos questions par écrit en cliquant sur le lien suivant :

<https://formulaire.moncompte.departement13.fr/contact-subventions/>

2 – Vous pouvez prendre un rendez-vous téléphonique (sous 48h) en cliquant sur le lien suivant :

<https://formulaire.moncompte.departement13.fr/appele-subventions/>

L'Assistance répond à toute question relative à la plateforme de dépôt des dossiers de subvention du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

C'est le moyen le plus simple, rapide et efficace pour obtenir une réponse à une question dans les meilleurs délais.